

Le Sommaire des sommes portées à votre dossier



un outil de suivi



La prévention,
j'y travaille!

À quoi sert le sommaire ?

Le *Sommaire des sommes portées à votre dossier* informe l'employeur des indemnités et des frais que la CSST doit payer lorsqu'elle accepte une demande d'indemnisation pour un accident du travail ou une maladie professionnelle survenus dans l'entreprise.

De façon générale, c'est à l'aide de ce sommaire que la CSST avise l'employeur de la décision de lui imputer ces indemnités et ces frais. Il indique également à quel dossier d'expérience ces sommes sont inscrites.

Un outil de gestion

Le sommaire fournit, sur une seule page, un résumé des sommes portées au dossier de l'employeur pour chacune des lésions professionnelles survenues dans son entreprise. Les sommes qui y sont inscrites seront prises en considération pour le calcul de sa prime d'assurance annuelle.

Rappelons que la prévention et le retour au travail prompt et durable des personnes victimes de lésions professionnelles constituent deux éléments importants qui peuvent contribuer à réduire les coûts de l'assurance.



Qui reçoit le sommaire ?

Le sommaire est spécialement conçu pour répondre aux besoins des employeurs tarifés au taux de l'unité et des employeurs dont le taux est faiblement personnalisé.

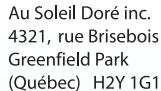
Cependant, s'il en fait la demande, l'employeur peut recevoir, au lieu du sommaire, le *Relevé à la moyenne et à la grande entreprise*, communément appelé le *trio*, qui contient des données plus détaillées sur les sommes imputées à son dossier.

Quand l'employeur reçoit-il le sommaire ?

Généralement, l'employeur reçoit le sommaire tous les trois mois s'il est tarifé au taux de l'unité ou tous les mois si son taux est faiblement personnalisé.

Ce document n'est envoyé que si des sommes ou des ajustements sont inscrits au dossier d'expérience de l'employeur pendant la période visée par le sommaire.

un outil de suivi pour chaque lésion professionnelle

**Inscrites du 1^{er} au 31 août 2009**

9 septembre 2009

Page 1 de 4

Dossier d'expérience : 12345678

Ce document n'est pas une facture.

Dossier de : **MARC LABERGE**

Numéro de dossier : 111333444

Numéro d'assurance sociale : 111 444 333

Date de l'accident du travail : **19 juin 2009**

*Les sommes portées à votre dossier
seront prises en considération lorsque
la CSST établira le taux de cotisation
des employeurs de votre unité.*

La prévention est le meilleur moyen de réduire les coûts liés aux accidents du travail et aux maladies professionnelles.

Remplacement du revenu	1 531,79 \$
------------------------	-------------

Assistance médicale	118,60 \$
---------------------	-----------

Préjudice corporel	0,00 \$
--------------------	---------

Décès	0,00 \$
-------	---------

Total de la période pour cet accident	1 650,39 \$
---------------------------------------	-------------

Total cumulatif porté à votre dossier pour cet accident	1 650,39 \$
--	--------------------

Nous vous avisons que la CSST porte à votre dossier les sommes qu'elle a versées et qu'elle versera pour cet accident du travail.

Si vous désirez obtenir des précisions à ce sujet, n'hésitez pas à nous téléphoner au numéro ci-dessous.

Vous pouvez demander la révision de cette décision, par écrit, dans les 30 jours de la date de réception de ce document.

RACHEL ASSELINO

Direction régionale
Capitale-Nationale
425, rue du Pont C.P. 4900
Succ. Terminus, Québec (Québec)
G1K 7S6

1 866 302-CSST (2778)

Son contenu point par point

- 1** Période visée par le sommaire.
- 2** Date de production du sommaire.
- 3** Nombre de pages, s'il y a lieu.
- 4** Numéro du dossier d'expérience auquel les sommes sont inscrites.
- 5** Rappel précisant qu'il ne s'agit pas d'une facture.
- 6** Renseignements généraux relatifs au dossier de la lésion.
- 7** Indemnités et frais portés au dossier de l'employeur et classés sous quatre rubriques :
 - Remplacement du revenu
 - Assistance médicale
 - Préjudice corporel
 - Décès
- 8** Sommes versées par la CSST pour compenser la perte de revenu de la personne ayant subi une lésion professionnelle.
- 9** Sommes comprenant notamment le coût des services de professionnels de la santé, des soins et des traitements médicaux, des médicaments, des orthèses et des prothèses. Sont également inclus dans ces sommes divers autres frais tels que les frais de déplacement et de séjour et, le cas échéant, les frais de réadaptation.
- 10** Indemnité forfaitaire accordée par la CSST dans les cas d'atteinte permanente à l'intégrité physique ou psychique (amputation d'un membre, perte de l'ouïe, etc.). Ce montant est porté au dossier de l'employeur même si la somme n'a pas encore été versée.
- 11** Sommes comprenant notamment les frais funéraires, les rentes et les indemnités forfaitaires accordées aux personnes à charge de la personne décédée par suite d'un accident du travail ou d'une maladie professionnelle.

L'indemnité forfaitaire payable au conjoint est portée au dossier de l'employeur même si la somme n'a pas encore été versée.
- 12** Total des sommes portées au dossier de l'employeur pour l'indemnisation de la lésion pendant la période visée par le sommaire.
- 13** Total des sommes portées au dossier de l'employeur depuis le début de la lésion (date de l'accident ou de la déclaration de la maladie professionnelle).
- 14** Messages d'intérêt général.
- 15** Décision d'imputation. Celle-ci figure uniquement sur le premier sommaire produit à la suite d'un accident du travail ou d'une maladie professionnelle.
- 16** Coordonnées du bureau régional de la CSST responsable du dossier de la personne indemnisée. Le numéro de téléphone indiqué est celui qu'il faut composer pour obtenir plus de renseignements au sujet du sommaire.



Pour joindre la CSST, un seul numéro : 1 866 302-CSST (2778)

ABITIBI-

TÉMISCAMINGUE

33, rue Gamble O.
Rouyn-Noranda
(Québec) J9X 2R3
Téléc. : 819 762-9325

2^e étage
1185, rue Germain
Val-d'Or
(Québec) J9P 6B1
Téléc. : 819 874-2522

BAS-SAINT-LAURENT

180, rue des Gouverneurs
Case postale 2180
Rimouski
(Québec) G5L 7P3
Téléc. : 418 725-6237

CAPITALE-NATIONALE

425, rue du Pont
Case postale 4900
Succ. Terminus
Québec
(Québec) G1K 7S6
Téléc. : 418 266-4015

CHAUDIÈRE-APPALACHES

835, rue de la Concorde
Saint-Romuald
(Québec) G6W 7P7
Téléc. : 418 839-2498

CÔTE-NORD

Bureau 236
700, boul. Laure
Sept-Îles
(Québec) G4R 1Y1
Téléc. : 418 964-3959

235, boul. La Salle
Baie-Comeau
(Québec) G4Z 2Z4
Téléc. : 418 294-7325

ESTRIE

Place-Jacques-Cartier
Bureau 204
1650, rue King O.
Sherbrooke
(Québec) J1J 2C3
Téléc. : 819 821-6116

GASPÉSIE-ÎLES-

DE-LA-MADELEINE

163, boul. de Gaspé
Gaspé
(Québec) G4X 2V1
Téléc. : 418 368-7855

200, boul. Perron O.
New Richmond
(Québec) G0C 2B0
Téléc. : 418 392-5406

ÎLE-DE-MONTRÉAL

1, complexe Desjardins
Tour Sud, 31^e étage
Case postale 3
Succ. Place-Desjardins
Montréal
(Québec) H5B 1H1
Téléc. : 514 906-3200

LANAUDIÈRE

432, rue De Lanaudière
Case postale 550
Joliette
(Québec) J6E 7N2
Téléc. : 450 756-6832

LAURENTIDES

6^e étage
85, rue De Martigny O.
Saint-Jérôme
(Québec) J7Y 3R8
Téléc. : 450 432-1765

LAVAL

1700, boul. Laval
Laval
(Québec) H7S 2G6
Téléc. : 450 668-1174

LONGUEUIL

25, boul. La Fayette
Longueuil
(Québec) J4K 5B7
Téléc. : 450 442-6373

MAURICIE ET

CENTRE-DU-QUÉBEC

Bureau 200
1055, boul. des Forges
Trois-Rivières
(Québec) G8Z 4J9
Téléc. : 819 372-3286

OUTAOUAIS

15, rue Gamelin
Case postale 1454
Gatineau
(Québec) J8X 3Y3
Téléc. : 819 778-8699

SAGUENAY-

LAC-SAINT-JEAN

Place-du-Fjord
901, boul. Talbot
Case postale 5400
Chicoutimi
(Québec) G7H 6P8
Téléc. : 418 545-3543

Complexe du Parc
6^e étage
1209, boul. du Sacré-Cœur
Case postale 47
Saint-Félicien
(Québec) G8K 2P8
Téléc. : 418 679-5931

SAINT-JEAN-

SUR-RICHELIEU

145, boul. Saint-Joseph
Case postale 100
Saint-Jean-sur-Richelieu
(Québec) J3B 6Z1
Téléc. : 450 359-1307

VALLEYFIELD

9, rue Nicholson
Salaberry-de-Valleyfield
(Québec) J6T 4M4
Téléc. : 450 377-8228

YAMASKA

2710, rue Bachand
Saint-Hyacinthe
(Québec) J2S 8B6
Téléc. : 450 773-8126

Bureau RC-4
77, rue Principale
Granby
(Québec) J2G 9B3
Téléc. : 450 776-7256

Bureau 102
26, place Charles-De Montmagny
Sorel-Tracy
(Québec) J3P 7E3
Téléc. : 450 746-1036

*www.csst.qc.ca :
une adresse branchée sur vos besoins !*